



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bilan

Question écrite n° 23983

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'importance de la contribution de l'ensemble du secteur cheval au budget de la Nation. Chaque année, le Pari mutuel urbain verse à l'Etat près de 6 milliards de francs prélevés sur les enjeux des parieurs. Cette somme est généralement adoptée comme référence pour évaluer l'apport financier de ce secteur particulier au budget de l'Etat. Toutefois, divers autres taxes et impôts sont supportés par les professionnels de la filière équine. Or, ceux-ci ne sont jamais mentionnés, bien que leur montant semble conséquent. Afin de mieux cerner l'importance de la filière cheval en France, il serait utile d'indiquer également ces divers prélèvements publics. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser la valeur exacte de la totalité des sommes prélevées par l'Etat sur l'ensemble de la filière cheval.

Texte de la réponse

L'analyse complète de la contribution de la filière cheval aux finances publiques doit couvrir les activités hippiques et l'élevage. Les différents prélèvements opérés sur les sommes engagées au pari mutuel, hors et sur les hippodromes, peuvent être chiffrés précisément. Leur produit pour 1998 se décompose de la manière suivante : un montant de 1,3 milliard de francs au titre du prélèvement proportionnel qui est réparti entre divers comptes spéciaux du Trésor dont le Fonds national des haras et des activités hippiques qui a redistribué 800 millions de francs à la filière cheval ; un montant de 4,3 milliards de francs affecté au budget général de l'Etat au titre du prélèvement supplémentaire progressif, du droit de timbre et de la taxe sur la valeur ajoutée sur le prélèvement revenant aux sociétés de courses ; environ 500 millions de francs au titre de la contribution au remboursement de la dette sociale et de la contribution sociale généralisée. Il est en revanche difficile de chiffrer avec la même précision la totalité des autres sommes prélevées par l'Etat sur l'ensemble de la filière cheval, en raison de la grande diversité et de la dispersion des intervenants.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23983

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 262

Réponse publiée le : 12 avril 1999, page 2214